
**Pièces jointes au dossier de demande
d'enregistrement d'une installation
classée pour la protection de
l'environnement**

PIECE JOINTE N° 9

**Avis du Maire ou du Président de
l'EPCI sur le type d'usage futur du site
lors de l'arrêt définitif de l'installation**

Rubrique 2221

Version 1
22/04/2021

CBM Filetage



Demandeur :
CBM Filetage
74 rue Nicolas Appert
62200 BOULOGNE SUR MER



Etablissement faisant l'objet de la demande :
Projet CBM Filetage
22 rue Saint-Vincent-de-Paul
62200 BOULOGNE SUR MER



74 Rue Nicolas Appert
62200 Boulogne sur mer

Tel : 03-21-30-03-46

Fax : 03-21-87-46-50

Cbm.filetage@hotmail.fr

Communauté d'Agglomération du Boulonnais
Monsieur le Président
1 Boulevard du Bassin Napoléon
62200 BOULOGNE SUR MER

Boulogne sur mer, le 20 avril 2021

**Objet : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
Proposition de type d'usage futur**

Monsieur le Président,

Notre projet de nouvel atelier de filetage, situé 22 rue Saint-Vincent de Paul à Boulogne sur mer, constitue une installation classée pour la protection de l'environnement, soumise à enregistrement.

Dans ce cadre, en application du 5° de l'article R512-46-4 du code de l'environnement, nous sollicitons votre avis sur notre proposition suivante de type d'usage futur du site en cas de mise à l'arrêt définitif de l'installation : usage d'activités autorisées en zone UEa-III du plan local d'urbanisme.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Christophe BONVOISIN

CBM Filetage
74, rue Nicolas Appert
62200 Boulogne sur Mer
Tél: 03.21.30.03.46 Fax: 03.21.87.46.50